

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



"HOUI SOIT QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1. NO. 5

MONTREAL, VENDREDI, 24 MAI, 1844.

PRIX 2 SOUS

Pour le Charivari Canadien.

LE PRESIDENT DE NOS SESSIONS TRIMESTRIELLES.

Air que vous pourrez trouver.

Connaissez-vous, dites-moi donc,
Ce gros monsieur de nos parages,
Qui fait son homme et rien de bon,
S'met en colère et grandes rages ?
C'est l'fameux homme aux mortels noms,
Qui sont ses grandeurs immortelles ;
C'est l'président de nos Sessions ..
Sessions trim, trim, trimestrielles !

BARTHOLOMEW (s'dit en anglais,
Etant très-long, s'on la nature,
Est avant tous (donc pas après,) dans
c'te grande nomenclature.
Pour lui pas d'pair, il n'a qu'des nons ;
Qu'il doit souffrir peines cruelles,
Not, Président de nos Sessions....
Sessions trim, trim, trimestrielles !

CONRAD d'ces noms est le second ;
Il respire carnage et guerre.
C'est naturel, car, se dit-on,
De son porteur c'est l'caractère.
Mars et Bellone des Panthéons,
Divinités qui lui sont belles,
Au Président de nos Sessions...
Sessions trim, trim, trimestrielles !

AUGUSTUS ferme ici les rangs.
Quelle curieuse anomalie ?
Donner tel nom* à quelques gens,
Est, pour le moins, une moqu'rie !..
On ne vit pas, lorsqu' sur les fonds,
Les destinées, qui sont mortelles,
Du Président de nos Sessions...

Sessions trim, trim, trimestrielles !

Le connaissez-vous maintenant,
Ce grand homme de not' cité ?
C'est d'la milice l'adjudant ;
C'est Colonel de quelqu'armée !
Ils sont tous à GUGY ces noms
De dimensions simpiternelles,
Au Président de nos Sessions...
Sessions trim, trim, trimestrielles !

MUSO PHILUS ET
MUSEAU-FILE'

*Auguste!!!

CORRESPONDANCE ETRANGERE.



Montréal, France, Département du Canada, ce 15ème jour de Mai, 1844.

M. LE RÉDACTEUR.

Aujourd'hui ce n'est pas une colombe qui porte ma lettre, mais bien un mystérieux individu, qui se dit être un employé de votre bureau. J'entretiens des doutes

sur ce qu'il me conte, et le pense être nul autre que la nouvelle créature dont le corps serait devenu le refuge de l'âme de feu M. Tory dit-Bureaucrate. Qu'il soit ange, homme ou diable, peu m'importe ; pourvu qu'il accomplisse sa promesse de vous délivrer la présente, j'en serai fort content. Une heure après le décès de M. Tory dit Bureaucrate, les hommes de l'art, M. M. Arrache-dent, Ouvre-veine et Taille-chair firent leur apparition, accompagnés de toute la dignité de la profession, que l'occasion requirerait si bien, et qui devrait être réservée que pour de pareils moments. Je dis cela en passant, car la plupart des chevaliers de la pillule regardent l'homme vivant et l'homme mort du même œil ce qui fait que souvent le malade se regarde comme foutu.

L'inspection cadaveris commença et je pris les notes suivantes des tablettes des chirurgiens. " L'expression des traits de la face, *in globo*, révélait une gueuserie consommée ; sourcils épais se rabattant sur un œil très-pointu à l'angle près du nez ; nez aquilin ; petites narines ; lèvres minces et comprimées. La peau ressemblait à du parchemin ; phénomène que l'on explique par l'effet que

le désappointement et la jalousie ont produit sur le défunt. Tous les hommes ressemblent plus ou moins à quelque créature du monde animal ; il serait difficile de dire en ce cas-ci, si l'ensemble de la figure du décédé avait plus d'analogie à celui du loup ou du vautour.

En ouvrant l'estomac on s'aperçut

d'une singulière transposition des *viscères*. Le cœur fut, sur inspection, *non est inventus*. On s'attendait à ne le pas trouver, lorsqu'il fut découvert sur le côté droit; cette position quoique gauche était la seule *droiture* apparente de cet organe. Il était petit, et dur comme le roc; les parties non pétrifiées étaient très noires. L'existence d'un pareil état de cet organe aurait dû dater de loin et on est persuadé que le défunt n'aurait jamais vécu si longtemps si sa vie n'avait pas été aussi dure que son cœur.—La dureté de sa vie nous rappelle celle de la vie du chat, cet animal traître et jaloux. Les cellules qui reçoivent l'air dans les poumons étaient extrêmement petites. On remarque cela chez les reptiles.

La rate (le *spleen*) était d'une grosseur énorme; cette affection fut la suite d'une trop grande exercice des fonctions de cet organe, causée par la mélancolie; son activité paraissait avoir été proportionnée à l'inaction du cœur. En examinant le crâne, on découvrit que l'extérieur du cerveau ressemblait à celui du renard ou du jackal. Cette partie du cerveau réputée le siège de l'âme, était entièrement dans un état de désorganisation. Les lobes antérieurs que l'on dit avoir des relations intimes avec les facultés intellectuelles, paraissent avoir souffert une violente inflammation, que les médecins attribuèrent à l'occupation insaniaire du défunt, qui consistait en ruse, stratagème, plans, chicanerie et gueniserie en général. Je dis à regret que le brave Tory avait été que trop engagé dans de pareilles affaires. Les chirurgiens conclurent d'après l'examen ci-dessus, que le défunt mourut parcequ'il n'avait pu vivre plus longtemps, vu son triste état. Je me retirai satisfait d'être assisté à une excellente dissection en fait d'anatomie comparative; car il fut trouvé en la personne du défunt la figure d'un loup ou d'un vautour, les poumons d'un serpent, la vie d'un chat (!) et le cerveau d'un renard ou d'un jackal. Un phrénologue, le professeur 'Tête-boss', prit une imitation en plâtre du crâne du cadavre, afin d'établir les qualités du défunt d'après les lois de Gall et de Spurzheim. Aussitôt qu'il aura complété son investigation, il me promet de m'en faire voir le résultat que je ne manquerai pas de vous communiquer, en attendant,

Monsieur, je suis votre &c. &c.

J. B. DE BARRASSE

ADRESSE DES GOUVERNEURS EN CHEFS AU GOUVERNEUR EN CHEF.

N. B. Le document qui suit est une vraie copie de l'adresse dont MM. Wm. Molson, Robert Armour, John Torrance, John McDonnell et le Dr. Tresler ne sont pas porteurs auprès de son Excellence, Sir C. Metcalfe. Ces messieurs qui partirent pour Kingston Samedi dernier, ont une fausse adresse entre les mains:

je donne celle que la majorité des 5152 signataires ont adoptée, et qui ne pas été donnée au délégués par quelque bêtise impardonnable. Quoiqu'il en soit l'adresse propre est maintenant devant le public; je me la suis procurée très-honnêtement n'étant pas connu comme le Charivari, on m'a engagé comme



écrivain pour la dresser. Voyez les avantages qu'un auteur anonyme possède!—Mais voici cette adresse:

Au Très Honorable Sir Charles Théophilus Metcalfe, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très Honorable ordre du Bain, un des Très Honorables Conseillers Privés de notre Gracieuse Souveraine, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'île du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

SALUT ET BENEDICTION.

Très cher Gouverneur,



ous nous pardonneriez si en vous adressant humblement le présent chiffon, nous nous sommes trouvés très en peine à propos du catalogue de vos titres; cependant une proclamation de sa très gracieuse Majesté, Victoria, par la grâce de Dieu, etc. etc., nous a remis sur l'air en nous initiant dans le secret de vos noms, prénoms et qualités. Nous pensons donc n'avoir rien oublié, car nous avons scrupuleusement pris copie de cette partie de la dite proclamation, qui faisait allusion à votre nomenclature.

Vous savez sans doute, que les rebelles nous ont entièrement enfoncés à la dernière élection: les singes nous ont en partie emprunté notre manie. N'est-il pas enrageant de voir des *canucs* vouloir se mettre en frais de suivre la ligne de conduite que nous nous sommes tracée: espérons qu'ils n'y continueront point longtemps. Leur union avec les Irlandais est notre mort; cependant nous

sommes à blâmer. Nous fûmes les premiers à parler d'*union*, aujourd'hui ils nous font payer les pots cassés en suivant notre principe. Vous ressentez autant que nous la douleur causée par le désappointement que le résultat de cette élection nous a fait essuyer; il serait inutile de vous peindre le triste état de nos sentiments que vous partagez si bien. Que ne sommes nous heureux afin de pouvoir vous adresser une lettre de condoléance—devoir que le manque de loyauté empêche nos adversaires de remplir. Nous mêlons donc nos larmes aux vôtres et quelles puissent attendrir le destin qui veut que le trait que nous avons dirigé contre les Canadiens se retourne contre nous.

Nous sommes tout ce qui est imaginable en fait de loyauté; nous abhorrons tout ce qui a la forme de gouvernement responsable; nous avons assez de confiance en la droiture de votre jugement, pour que nous nous abandonnions aveuglément à votre régie; vous êtes représentant d'une personne qui est infaillible, ainsi tout ce que vous faites est bien, il nous faut donc trouver sage ce que vous voudrez bien ordonner; "enfin nous souffrirons aucune chose pourvu que tôt ou tard nous soyons délivrés des Canadiens." (Que souffriront-ils après?—*Char.*)

Ajoutez foi à nos protestations et répondez nous par la prochaine poste. Comme nous n'écrivons point si vous n'étiez point en de mauvaises affaires, vous aurez la complaisance de payer la lettre qui nous transmettra votre réponse. En attendant nous osons nous souscrire tout ce que vous voudrez,

(Ici étaient pour suivre les signatures de 5152 individus dont les noms et les croix sont maintenant devant Son Excellence.)

Mes lecteurs qui forment partie de la profession médicale, seront intéressés par la lecture de ma correspondance étrangère. L'amateur qui veut pénétrer les mystères de la nature, y puisera aussi de rares détails d'une réunion chez un bipède de divers organes que l'on trouve chez les animaux et les oiseaux.

Aussitôt que l'espace me le permettra, je ferai un rapport d'une décision dans la cause de Lewis T. Drummond vs. William Molson, à la quelle j'attacherai une copie du jugement de distribution ordonné par le Juge en Chef PEUPLE

Le barreau de Québec vient de faire dans un de ses plus jeunes membres, M. LERAGE, une perte vivement sentie par tout le corps des avocats et par tous ceux qui l'ont connu. Une étude consciencieuse de sa profession, des talents peu communs, une grande élévation de caractère et de sentiments lui avaient acquis l'estime de

LE CHARIVARI CANADIEN.

tous ses confrères. M. Lepage était natif de St. François, Ile d'Orléans, et ses dépouilles y ont été transportées hier. Un *libera* a été chanté à la cathédrale, et le barreau en corps a accompagné le défunt jusqu'au port où le bateau à vapeur le Charles Edouard attendait le convoi. Un grand nombre d'amis du défunt se sont embarqués pour le conduire jusqu'à sa dernière demeure.—CASTOR.

Le nommé Brewster, détenu depuis longtemps pour avoir mis le feu à la maison qu'il occupait dans le faubourg St. Jean et qui ne pouvait payer l'amende à laquelle il avait été condamné, vient d'être élargi par ordre du gouverneur-général.—Ib.



LES NOUVELLES.

—Savez vous que l'on me fait un joli petit compliment ? Mes lecteurs se plaignent de ce que mon caractère est trop gros ; ils le demandent plus fin ; donc ils trouvent que ce que je contiens est bien fin et pas en assez grande quantité.

—Des calomnieurs voudraient insinuer que le parti Tory est pauvre d'esprit ; je prétends tout le contraire, car ils avaient "l'esprit présent" à l'élection.

—La meilleure manière d'informer le propriétaire du journal dont vous êtes l'abonné de votre déménagement au 1er de mai, est de lui envoyer votre adresse pour l'insertion dans ses colonnes.

—Après Paris, Londres découvrit qu'elle avait aussi ces mystères, et aujourd'hui je m'aperçois que Montreal a les siens. Le catalogue m'en porte encore qu'une demi-douzaine :—1. Le Rédacteur du Charivari ;—2. L'appointement de M. Barnard ;—3. Les correspondants de L'Aurore ;—4. Ce que sont devenus les Charivaris mis à la poste ;—5. Le temps qu'il fait ;—6. Ce que sont devenus la plus grande partie des pierres du Masonic Hall.

—L'opposition a cessé sur la traverse entre Longueuil et cette ville.

NOUVELLES D'EUROPE.—O'Connell est encore libre. Le fait est que Peel ne veut pas se faire de mauvaises affaires en condamnant les patriotes Irlandais à la déportation—la moindre peine que l'on puisse infliger pour le crime de haute trahison dont ils ont été trouvés coupables. Il serait drôle de voir l'ex-maire de Dublin, le chef de la Nation Irlandaise, brisant des pierres sur les chemins de la Terre de Van Diemen !

—Les Indes sont miraculeusement tranquilles.

—On parle d'une réduction dans les taxes de l'Empire Britannique, qui se monterait à £390,000. En donnant un salaire raisonnable au Prince Albert et pas de pension aux petits enfants de la Reine—pensions dont elle a l'usufruit, cette chère reine—on pourrait facilement réduire le taux des impôts à £3,900,000.

Avis aux solliciteurs de places.—L'Hon. D. B. Viger est de retour de Kingston, depuis le 20 du courant.

—Le gouvernement offre £100 de récompense pour la découverte et l'arrestation de celui qui a assassiné M. Secar sur le canal de Lachine.—Aurore ? Il y a deux nouvelles là, d'abord l'offre de la récompense, puis l'assassinat de M. Secar ; le public saura que la première est correcte et que la seconde ne l'est pas ; M. Secar ne sera assassiné que quand il sera mort événement qui heureusement n'est pas encore arrivé.

A propos de récompense, chaque proclamation de la sorte devrait faire rougir l'homme. De nos temps pour punir le crime il faut acheter l'accusation ! Ne serait-il pas du devoir de chaque bon citoyen d'amener le coupable à la justice ? On a que trop donné le goût de cela pendant les troubles, quand la tête d'un homme était payée comme celle d'un coup. *O tempora, o mores !*

—Plusieurs placards furent placés sur le canal de Lachine, notifiant les travailleurs Américains et Irlandais d'abandonner leurs ouvrages, afin de s'éviter le trouble d'être fusillés. L'Aurore, avec toute son antipathie envers les Irlandais, est scandalisée de cela ; est-ce quelle ne se doute pas que ces placards sont fabriqués par les Torys afin de jeter du mépris sur les malheureux qui viennent chercher un toit au milieu de nous ?

—Un journal de Saint-Louis (Missouri) dit que dans l'espace de dix jours il avait passé par cette ville environ trois cents Mormons venant d'Angleterre et se rendant à Nauvoo, le paradis de ces pauvres dupes de l'imposteur Joe Smith, qui trouveront cette nouvelle Jérusalem autre chose qu'un paradis.

—Guillaume Lévesques écuyer, a été admis la semaine dernière, devant son honneur le juge en chef Vallières de St Réal, à la pratique de la loi.

—Le Cholera fait d'affreux ravages dans le Maduré et d'autres parties de l'Inde.

—Le Steamer *Fropeller* de la ligne entre Montréal et Kingston, éprouva un revers Dimanche dernier. La chaudière s'écroula, et quatre personnes perdirent la vie.

—Jeudi dernier, le 16 du courant M. Berthiaume, de cette ville, sa femme et quatre enfants, se sont trouvés empoisonnés par une carotte qu'on avait mise à la soupe. Plusieurs médecins furent

appelés, et ils parvinrent à sauver la famille excepté le plus jeune des enfants qui succomba.

—La tranquillité continuait à régner à Philadelphie à la date des dernières nouvelles.

—Le gouvernement des Etats Unis envoie des troupes sur la frontière du Texas, et réunit une escadre de 17 voiles, dans le golfe du Mexique.

Un Florentin avait besoin d'un cheval. Il en trouva un qu'on voulu vendre vingt-cinq ducats. "Je vous en donnerai quinze comptant, dit-il au maquignon, et je serai votre débiteur du reste. Le maquignon y consentit. Quelque temps après, il alla demander ses dix ducats. Il faut, dit l'acheteur, nous en tenir à nos conventions. Je vous ai dit que je vous devrais le reste, et je ne vous le devrais plus, si je vous le payais."

Un imprimeur qui ne se distinguait pas fort dans son art se fit médecin. Quelqu'un lui en ayant demandé la raison, "C'est, répondit-il parce qu'un imprimeur expose ses fautes aux yeux du public, au lieu qu'un médecin les enterre avec son malade."

"Si l'on ne me donne pas un peu d'argent," disait un mendiant, "je serai forcé à une action qui me fait frémir d'horreur." "Eh qu'est ce donc ?" lui dit un de ceux qui l'écoutaient. "Hélas ! répondit le mendiant, "je serai forcé à travailler."

Un Gascon perdait constamment au jeu : touché de son malheur continu, une femme ne put s'empêcher de le plaindre.—"Madame, lui dit-il, épargnez vous ce mouvement de pitié : ce n'est pas moi qu'il faut plaindre ; ce sont ceux à qui je dois, qui perdent."

Un Irlandais ayant acheté une tête de veau, s'informa comment il fallait l'accommoder. Comme il s'en allait, en répétant ce qu'on lui avait dit, et tenant sa tête de veau sous son bras, un chien la lui enleva et s'en fuit. Pauvre bête, s'écria le fils d'Erin, d'un grand sang-froid, à quoi te servira cette tête, si tu ne sais pas l'accommoder ?

Un nommé Jean Contrevent dit Lantaine était au lit mourant : c'était un de ces hommes qui, comme on dit au pays, n'ont jamais engendré la mélancolie. Un prêtre l'assistait dans ses derniers moments. Il lui parlait de la justice de Dieu, et lui disait combien il était difficile d'entrer au ciel. "Ah ! oui, monsieur," interrompit le mourant, "je le sais bien ; mais si je ne puis y aller seul, je tâcherai d'y entrer par occasion."

MELANGES.

LE CORPS SANS AME.

(Suite et fin.)

—Eh bien ! veuillez donc signer, dit Sévastianitch.

—Moi signer ! c'est aisé à dire ; je vous ai déjà déclaré que je n'ai dans ce moment ni mes bras, ni mes mains, avec moi ; ils sont restés attachés au corps. Signez pour moi ;—faute de bras...

—Non pas, s'il vous plaît ! répliqua Sévastianitch, ceci est un peu trop fort, il n'y a jamais eu de formule semblable, et il est défendu par un nokaze de recevoir des pétitions rédigées hors des formes prescrites, ma profession m'oblige de me tenir strictement aux formules, par conséquent, je ne puis signer que sous le seul prétexte que vous ne savez ni lire ni écrire.

—C'est comme il vous plaira !—signez seulement.

Et Sévastianitch signa : "Attendu que le pétitionnaire ne sait pas écrire, j'ai, d'après le désir qu'il m'a témoigné, signé pour lui, etc. etc. etc."

—Je vous rends grâce, très honorable Ivan Sévastianitch ! Maintenant tâchez d'arranger cette affaire le plutôt possible,—vous ne pouvez vous imaginer quelle sensation désagréable on éprouve lorsqu'on est dépourvu de corps.—Je vais en attendant voir un instant ma femme... Vous pouvez compter sur ma reconnaissance...

—Dites-donc ! dites-donc, monsieur le mort ! s'écria Sévastianitch,—il y a dans votre pétition un contre-sens : comment aviez vous pu lier les bras à votre corps, puisque vous n'aviez plus de bras ? Je n'entends pas un mot à tout ceci.

Mais personne ne répondit, un silence sépulcral régnait dans la cabane et dans les campagnes environnantes ; le sifflement lugubre du vent l'interrompit seulement. Sévastianitch lut encore une fois cette pétition, puis il commença à penser, à réfléchir, à rêver...il pensait, il réfléchissait, il rêvait.

Lorsqu'il se réveilla, sa lampe s'était éteinte et les rayons du jour perçaient à travers une vessie qui simulait un carreau de vitre ; il jeta un coup d'œil plein de dépit sur le flacon vide et il en fut si désagréablement affecté, que dans sa mauvaise humeur, il oublia l'aventure de la nuit passée : il ramassa tous ses papiers sans les examiner, et partit aussitôt au château du seigneur, du village, dans l'espoir de trouver là de quoi ce dégriser. Le zassédatel l'attendait déjà, et après avoir bu un coup, il s'occupa de la revision des papiers de Sévastianitch et tomba sur la pétition de l'étranger de noble ex-raction.

—Tiens ! que signifie donc tout ce galimatias ?

Il paraît que l'ami Sévastianitch a joliment haussé le coude hier soir avant de se coucher.. Voyez donc, André Ignatiévitch, ajouta-t-il, en s'adressant au médecin de l'arrondissement, voyez quel plaissant pétitionnaire nous est adressé par Sévastianitch : disant cela, il lut au médecin d'un bout à l'autre et en riant aux éclats, la curieuse pétition du défunt.

—Partons, messieurs, dit-il enfin, allons faire l'autopsie de ce corps bavard, et s'il ne répond pas à vos coups de scalpel, nous ne manquerons pas de l'enterrer en toute gloire et tout honneur ; allons, partons !

Ces paroles rappelèrent à Sévastianitch la singulière aventure de la nuit précédente, et bien qu'elle lui parût extrêmement bizarre, les 50 roubles qui lui avaient été promis par le défunt, lui traitaient sur la tête ; il pria de la manière la plus sérieuse MM. le zassédatel et le médecin de ne pas procéder à l'autopsie car en mutilant ce corps, il ne pourrait plus être bon à rien ; il insista aussi que le magistrat voulût bien enregistrer cette pétition et en faire mention au procès-verbal, pour en suite obtenir l'exécution de qui de droit. Il est inutile de dire ce que l'on répondit à ses absurdes réclamations ; on lui conseilla de se dégriser : le corps fut disséqué, ne présenta aucune trace de mort violente, et il fut inhumé.

Depuis cet événement, la pétition du revenant étant lue et recherchée de tout le monde, on se l'arrachait, on la copiait, on la commentait on l'enjolivait ; les personnes qui croyaient à la métempycose et à la faculté qu'ont certaines âmes d'abandonner leur corps, en tiraient de terribles conséquences.. et long-temps après, les vieilles femmes de Réjensk, frappées de terreur, faisaient le signe de la croix lorsqu'on la lisait en leur présence.

La tradition se tait sur l'issue réelle de cette aventure extraordinaire ; cependant, dans un des hameaux voisin de ce pays, on prétendait qu'à l'instant où le chirurgien toucha le cadavre de son bistouri, l'âme de John—Louis entra aussitôt dans le corps, et celui-ci se leva et se sauva à toutes jambes. Sévastianitch qui était présent, et qui n'avait pas oublié les 50 roubles, courut après, et le poursuivit long-temps à travers les villages, et criant à tue-tête : "Arrêtez ! arrêtez le défunt ! !"

Dans un autre endroit on assurait que jusqu'à présent même lorsque Sévastianitch faisait ses libations (ce qui lui arrivait tous les soirs), le mort venait le trouver et lui disait toutes les fois : "Ivan Sévastianitch, rendez-moi mon corps ! quand donc me le ferez-vous restituer ?" Sévastianitch répondait tous les jours la même chose, sans s'émeouvoir ; "On informe sur votre affaire."—Cela dure depuis plus de vingt ans.

LIVI FORTIER
MARCHAND-TAILLEUR
RUE DES COMMISSAIRES, N° 37

Presente ses remerciements à ses amis et à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement qu'il en a reçu, et il les informe qu'il continue à exécuter, au plus court avis possible toutes les demandes qui lui sont adressées. Il aura constamment un assortiment des mieux choisis de Draps et de Casimirs super-fins et extra super-fins, et étoffes à veste de différentes descriptions de la meilleure qualité, et des étoffes du dernier goût et le plus à la mode pour pantalons, etc.
Montréal, 10 Mai, 1844 k

Le soussigné prend la liberté, d'informer ses amis et le public en général, qu'il a récemment ouvert un magasin au vieux Marché, près de la maison de Douane, où il remplira promptement tous ordres relatifs au nettoyage de hardes.

LOUIS BEAL.

Montréal, 24 mai, 1844

EDMOND CLEMENT, N. P.

RUE NOTRE DAME, No. 208.

Bureau avec M. Martin, N. P.

BLANCS pour les Cours de Circuits, idem pour les Cours des Commissaires, se trouvent à l'imprimerie de

LOUIS PERRAULT.

Rue St. Vincent, porte voisine de Mr. Fabre.

Montreal, 17 Mai, 1844.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.
RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-a-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et Louis Perrault.

Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU
CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de deux sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

Le prix des annonces est le même que dans les autres journaux, savoir :—

Au dessous de six lignes, première insertion 2s 6d ; au dessous de dix lignes, première insertion 3s 4d ; au dessus de dix lignes, première insertion 4d par ligne, chaque insertion subsequnte, 1d par ligne.

Les lettres et correspondances doivent être adressées, "franches de port," au Bureau du Charivari Canadien.

Agent pour Quebec : M. R. Cayer.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33, près du Marché Neuf.